

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 12 fr. 50. — Six mois, 24 fr. — Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Flandres, Alsace : Trois mois, 15 fr.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAYAT, LAVITTE & Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office de Publicité

ROUBAIX, LE 16 FÉVRIER 1885.

Habilité et Prévoyance

Nous voilà maîtres de Lang-Son, c'est-à-dire de toute la partie septentrionale du Tonkin jusqu'à la frontière du Céleste-Empire. Que les généraux qui ont conduit cette campagne, que les soldats qui l'ont accomplie, aient été admirables, c'est le sentiment universel, et nous ne leur marchandons ici ni les félicitations, ni les éloges. Jamais il n'a été plus vrai de dire que ce qu'il y a de plus mauvais en France, de plus médiocre, de plus imprévoyant, c'est le gouvernement de la France.

Cette expédition de Lang-Son nous en fournit une preuve convaincante et accablante. Que le traité préliminaire de Tien-Sin ait été inaccompli pris au sérieux, après avoir été rédigé avec légèreté, tout le monde le sait; mais enfin, après la violation de ce traité, après l'expédition malheureuse du colonel Dugenne, le gouvernement chinois avait offert des réparations sérieuses, qui auraient dû être discutées à Paris dans un esprit plus politique. En effet, voici la note que le gouvernement chinois communiquait lui-même au chargé de France en Chine, le 16 juillet 1884, après l'avoir fait insérer le matin dans la *Gazette officielle de Pékin* :

Conformément à la convention de Tien-Tsin du 14 mai, on doit, dans le délai de trois mois, discuter un traité définitif sur les bases contenues dans les quatre premiers articles. Comme ce délai va expirer, il est nécessaire d'exécuter aujourd'hui l'article 2. En conséquence, l'empereur ordonne au vice-roi du Yunnan et au gouverneur du Kouang-Si de faire réviser toutes les troupes qui occupent Lao-Kai, Lang-Son, Cao-Bang... Cette réévaluation devra être terminée dans le délai d'un mois.

En recevant cette communication, qu'auraient dû faire, qu'auraient dû dire les ministres prudents, expérimentés, ayant souci des intérêts de la France ? Ils auraient réfléchi que cette fois les engagements de la cour de Pékin semblaient catégoriques et au-dessus de toute équivoque, et dès lors qu'il convenait d'en prendre acte, sans se préparer à une action vigoureuse, s'ils n'étaient pas observés avec ponctualité à leur échéance. Car, enfin, c'est bien été quelque chose d'obtenir, sans coup férir, l'évacuation à date fixe, dans le délai prévu d'un mois, de toutes les places fortes du nord du Tonkin.

Mais il ne parait pas que le ministère français se soit arrêté une seule minute à un parti aussi simple et aussi raisonnable. M. Ferry ne voulait plus de l'exécution pure et simple du traité de Tien-Tsin, il lui fallait encore une indemnité de guerre de 250 millions de fr., qu'il réduisit bientôt à 80 millions, puis à 50 et même à 40. Alors, les Chinois ayant refusé, comme il fallait s'y attendre, cette exigence inopportune, M. Ferry inventa la politique des gages et des représailles. Nous eûmes des représailles, grâce à la stratégie savante et adroite de l'amiral Courbet; mais les gages, ils se sont dérobés; en d'autres termes, nous avons voulu nous emparer de Formose et nous n'y avons pas réussi.

Il a donc fallu envoyer de nouveaux renforts au Tonkin; y expédier huit ou dix mille hommes, au prix d'une dépense colossale; recommencer, en un mot, tout ce que l'on croyait fini, ou mieux conquérir à la pointe de l'épée, au prix d'un effort dispendieux et sanglant, une partie de ce que la Chine nous offrait il y a sept mois. Car, alors, elle nous promettait, à une échéance de trente jours, Lang-Son, Cao-Bang et Lao-Kai, et, à l'heure actuelle, nous n'avons encore en notre pouvoir que Lang-Son.

Voilà comment nos affaires sont menées au Tonkin, et c'est ainsi depuis le premier jour, et ce sera ainsi jusqu'à la fin. En vérité, voir ou jamais quelque chose de plus pitoyable, de plus stupide ? Et à quoi nous sert de pousser nos armées victorieuses jusqu'à la frontière septentrionale du Tonkin ? N'est-il pas évident que les Chinois, dispersés un moment, vont se reformer, et pourront tout à leur aise nous harceler dans quatre ou cinq mois autour de Lang-Son ? M. Ferry viendra alors nous dire que des renforts sont nécessaires encore une fois, qu'un dernier coup d'épée doit être donné pour conserver ce qui a été conquis, pour mettre en déroute les Chinois. Et l'on votera les hommes et les subsides !

M. Poyer-Quertier sur l'affaire du chemin de fer des Ardennes. Les élections sénatoriales de l'Est n'ont été le résultat d'opérations très régulières. Mais les élus sont des conservateurs. Sur des comités locaux, dont M. Chalamet s'est fait le ridicule cho, et sur l'inqualifiable proposition de M. Tolain à propos d'Alsace, le Sénat a décidé qu'avant de valider, il serait fait une enquête parlementaire sur les élections sénatoriales de l'Est.

Le sixième bureau propose de valider les élections sénatoriales de l'Est, mais sous réserve de la décision du conseil d'Etat. Le Sénat a-t-il adopté les conclusions du rapport de M. Ninard. Le scandale serait complet, la partialité serait manifeste. Ce serait dire ouvertement que l'esprit de parti a pris possession du Luxembourg au point d'y étouffer tout esprit d'équité.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Le *Journal officiel* publie le résultat du commerce extérieur pendant le premier mois de l'année 1885. Les importations se sont élevées, du 1er au 31 janvier 1885, à 307,950,000 fr., et les exportations à 150,275,000 fr. Ces chiffres se décomposent comme suit :

	1884	1883
Objets d'alimentation...	110,273,000	100,265,000
Matériaux nécessaires à l'industrie...	147,612,000	125,156,000
Objets fabriqués...	80,973,000	60,389,000
Autres marchandises...	9,645,000	8,616,000
Total...	348,493,000	294,426,000

Les importations continuent à augmenter et les exportations à diminuer. Ce fait s'est renouvelé en 1883. Le chiffre des importations s'est accru de 33 millions pendant le mois de janvier 1885 comparé à la période correspondante de 1884. Les exportations ont, au contraire, fléchi de 4 millions.

LA POURCHURE OPPORTUNISTE

Le morceau a paru sous le titre qui précède dans la *Nation*. Il est signé Camille Dreyfus, et offre un assez joli échantillon de l'harmonie qui règne entre les diverses fractions du parti républicain.

LA GUERRE AVEC LA CHINE

Prise de Lang-Son. Le ministre de la guerre a reçu la dépêche suivante du général Brière de Lisle :
Lang-Son, 13 février, 1 h. soir.
Le drapeau national a été hissé, à midi sur la citadelle de Lang-Son. La rivière a été traversée. Kulu a été occupé. L'armée chinoise était en déroute dès la nuit dernière, après un chaud combat livré à 8 kilomètres en avant de la place. Général BRIÈRE DE LISLE.

Shanghai, 14 février. Le *Chao Yang* et le *Yang Wei*, les deux croiseurs chinois qui étaient il y a quelque temps, dans le port de Shanghai, sont signalés dans le Sud. Ils sont chargés de surveiller de très près les mouvements de la flotte française. En quittant Shanghai, ils étaient allés à Port-Arthur, d'où ils devaient gagner la Corée; mais il y a eu contre-ordre par suite du départ de l'amiral Courbet pour le rôle chinois.

Les machines ne sont exposées que par le haut, et les roues se trouvent dans des cabines blindées. Les deux canons Nordenskiöld sont également dans des réduits blindés, et les Hotchkiss peuvent être pointés dans toutes les directions. La flotte chinoise possède donc quelques navires fort bien armés et dirigés par des officiers de marine allemands qui les commandent.

L'AFFAIRE DE CAODAN

Au mois de juin dernier, une troupe de Pavillons-Noirs est venue se rendre à Tuyen Quan. Le général Millot réussit à les enrôler. Pendant plusieurs mois, leur conduite ne laissa rien à désirer. Ils obéissaient à la discipline, et leur instruction militaire avançait rapidement. Notre tentative d'enrôlement cependant vient brusquement d'échouer. Elle a même failli nous coûter cher, comme on va le voir.

Le 23 décembre, dans la soirée, tout paraissait paisible dans la petite garnison. Derrière le retranchement en terre du fort, occupé par des soldats français, les hommes, couchés au sol, s'occupaient de leurs conversations ordinaires. Rien ne faisait présager la scène terrible qui allait se passer.

Les Pavillons-Noirs venaient de décider, dans leur conseil de guerre, de leur chef par le lieutenant-colonel. Après quoi, ils prenaient la fuite vers les montagnes, en emportant les caisses de munitions dans lesquelles se trouvaient dix mille cartouches.

REVUE DE LA PRESSE

Le Finistère et l'Éure. Dans la *Justice*, M. Camille Pelletan examine les votes de la majorité du Sénat au sujet des élections du Finistère et de l'Éure. Voici comment se termine son article :

« Au Sénat, la majorité distingue les élus en deux classes : les amis et les ennemis. Elle valide les premiers et vote des enquêtes sur les seconds... J'admets parfaitement que le duc de Broglie ne soit pas sénateur. Ce qui ne paraît nécessaire, c'est la sincérité dans les élections. Je désire fort qu'on batte M. de Broglie et les monarchistes du Finistère, dût-on nommer à leur place les derniers des ministériels. Mais encore faut-il les battre. Et il m'est impossible d'admettre que des hommes résolus à conserver les règles courantes de la probité dans les affaires électorales puissent à la fois trouver l'élection de l'Éure certaine et l'élection du Finistère douteuse. »

La coalition indispensable

Sous ce titre, M. Guyou, l'honorable directeur de la *Patrie*, publie un éloquent appel à l'union des forces conservatrices. En voici un extrait :

Oui, oui, nous les formerons, la coalition indispensable, et tous ses adeptes qui seront chargés d'aller porter la bonne parole aux populations n'auront, pour vous confondre, qu'à exposer, avec les preuves à l'appui, notre déplorable, notre malheureuse situation financière, dont voici un rapide résumé :

En 1869, le budget ne s'élevait qu'à 1 milliard 701 millions. Aujourd'hui, il dépasse 3 milliards et demi. En 1870, le 16 octobre 1884, faisait aux membres de la commission du budget cette cynique déclaration :

« Vous ne pouvez pas échapper à de nouveaux impôts. Il n'en faut pas parler maintenant à cause de la période électorale qui va s'ouvrir. Mais, une fois les élections faites, nous y reviendrons fatalement. »

Et malgré l'écrasement du pays par de formidables impôts, le budget est encore, est toujours en déficit. Les traitements des fonctionnaires qui, en 1869, ne dépassaient pas 307 millions, atteignent aujourd'hui le montant effrayant de 407 millions.

Les patentes, qui rapportaient 69 millions en 1870, dépassent maintenant 160 millions par an. Aux administrateurs des communes nous dirons :

« En 1868, l'ensemble des dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires de toutes les communes de France (Paris excepté) s'élevait à 483 millions. En 1873, le total de ces mêmes dépenses montait à 713 millions. L'agriculture paye : 290 millions pour l'impôt foncier et les centimes additionnels ; 45 millions et demi pour la contribution personnelle et mobilière ; 282 millions et demi pour l'enregistrement et le timbre ; 4 millions pour la taxe des biens de main-morte ; 44 millions et demi pour les portes et fenêtres ; 57 millions pour la prestation en nature. Total : 725 millions en chiffres ronds, que le cultivateur est obligé de prélever en bonargent, chaque année, sur le fruit de son labeur ingrat. »

A BAS LA FAUSSE ÉLÉGANCE

Parmi les plumes, assez nombreuses, je ne dis pas si elles sont tenues par des hommes ou par des dames, qui font des chroniques, il en est qui donnent des notes particulières. Elles croient qu'elles sont originales et ne sont qu'agagées. Toutes souhaitent de posséder la légèreté charmante de Sévigné, et comme elle de parler de toutes les choses à la fois, mais cela leur est interdit, et la fatalité veut qu'elles se couvrent de tous les ridicules qu'elles voudraient flétrir. Ces plumes, qui essaient de rire aux dépens des précieuses et des femmes savantes de Molière, ne sont en réalité que des précieuses.

Cette manie de ne vouloir pas écrire comme tout le monde et de ne pas dire les choses simplement a fait inventer une littérature nouvelle qui donne, en vérité, sur les nerfs. Alors qu'on proclame la démocratie partout, ces plumes, je ne saurais les en blâmer, affectent de ne pas parler que du monde aristocratique. Mais que font-elles de ce monde ? Si elles espèrent nous y ramener, elles se trompent, tant elles nous le montrent bête, ridicule et mesquin. A la place de ces créatures spirituelles et supérieures qu'on appelle autrefois gens de bel air, on nous montre des pantins et des poseurs des deux sexes. Toutes ces héroïnes du *schmil* et du *man* sont d'une misérable agacante et d'une afféterie insupportable.

Les salons somptueux qu'elles s'évertuent à décrire doivent être, en vérité, les coins les plus enyeux du monde : tout y est vulgaire et prosaïque, ce qu'on y dit et ce qu'on y fait. Les femmes dont on nous décrit l'élegance ressemblent à autant d'ânesses portant des reliques. J'appelle, il est temps, des exemples, à mon conseil.

Pour parler des choses frivoles et mondaines, il semblerait qu'on devrait le prendre sur un ton gai. Pas du tout. On attaque pour cela la note grave et solennelle. Le salon n'est plus un salon, c'est un sanctuaire dans lequel on pontifie et on ne cause pas des prestresses ayant remplacé les visiteuses bavardes, si j'en crois du moins ce qu'on me fait lire.

Sans préambule on vous dit maintenant : « Elle passa d'un salon dans un autre ; sa grande traîne ne fait aucun bruit, on dirait un soufflé, un murmure qui caresse le moelleux tapis. Elle est vêtue de couleurs sombres, bres, peu de bijoux, ses cheveux — tous à elle — sont nattés sur le sommet de la tête formant diadème ; le diadème de la modestie, de la décence et de l'excellence. »

Ainsi voilà une femme qui ne fait aucun bruit, c'est un soufflé et en même temps un murmure qui caresse un moelleux tapis. Je ne sais pas si un murmure peut caresser un tapis, et si ce qui ne fait pas de bruit peut être un murmure. Cette créature n'est dans ce salon que parce qu'elle est belle, possédée tous ses cheveux. Cette remarque nous autoriserait à croire que toutes les autres femmes sont chauves et ornées de crânes nus comme leurs époux. En vérité, cela ne donne aucune envie d'être admis dans ce salon.

Quant à l'air de modestie, de décence et d'excellence, on va-t-il se s'enrichir ? Cette dame, la chronique à laquelle j'emprunte ces citations nous l'apprend, est une simple marieuse faisant concurrence aux agences matrimoniales et unissant les jeunes filles qui ont des malheurs à de nobles Américains portant probablement de queues, à trois jupes d'argent, blason qu'on chercherait en vain dans le père Ménéstrier, et qu'on trouverait en revanche parmi les marques de fabrique.

« C'est vrai, répliqua simplement Thérion. Seulement il est heureux pour toi que les amis aient échoué dans leur tentative de faire sauter le Panthéon : cet endroit-ci en est très proche, qu'à exposer, avec les preuves à l'appui, notre déplorable, notre malheureuse situation financière, dont voici un rapide résumé :

« Ce fut tout. Quelques jours plus tard, grâce à Constant Thérion, Jules Vallès, sous un déguisement qui le rendait méconnaissable (une robe de prêtre, si j'ai bonne mémoire), gagnant la frontière, puis l'Angleterre. Il était suivi, Constant Thérion, qui ne devait jamais le revoir, car le général cœur cessa de battre vers 1875, était le royaliste, le catholique si désintéressé, si noble, d'un savoir si profond, d'un esprit si prompt et si pénétrant, dont M. Alphonse Daudet a essayé de fixer le type dans l'Élysée Miraut des *Rois en exil*. Il faut rendre justice à M. Daudet : il a connu, aimé, admiré Thérion, comme je l'ai admiré et aimé. Il a fait le plus beau, ou plutôt l'un des deux seuls beaux caractères des *Rois en exil*. »

« On se demandera pourquoi je m'acharne à ces petits détails. Je m'y acharne parce que, si nous n'y prenons pas garde, notre incomparable élégance française disparaîtra, tuée non point par les butors, mais précisément par ceux qui croient en être les vestales. Ces égares ne s'aperçoivent pas qu'avec leurs *fees o'clock tea*, leurs sociétés très *relax*, avec leur *sport*, avec leur *mail-coach*, avec ces *sporting running* et *gun club*, locutions barbares qui traitent sur le terrain perdrons toute notre originalité. »

NOUVELLES DU JOUR

Election sénatoriale à Poitiers. — Election du conseil municipal de Poitiers. — Election de la commission de la guerre à la Chambre des députés.

Paris, 15 février. — En vertu de la nouvelle loi, le département de la Vienne avait été désigné par le sort pour donner un successeur à M. Eugène Pelletan, sénateur inamovible décédé. L'élection a eu lieu aujourd'hui et a donné les résultats suivants :

Paris, 13 février. — Nous avons annoncé hier que le ministre de la guerre avait décidé de dispenser une partie de la classe 1880. En tenant compte des trois mois d'interdiction, septembre, octobre et novembre, qui s'écouleront entre le départ de la classe dans sa quatrième année de service et l'arrivée des recrues, on a calculé que le renvoi de 25,000 hommes, ordonné immédiatement, permettrait de ramener à la moyenne générale de l'effectif budgétaire le chiffre maximal de l'effectif des présents qui est de 41,000 en excédent.

Paris, 13 février. — Nous avons annoncé hier que le ministre de la guerre avait décidé de dispenser une partie de la classe 1880. En tenant compte des trois mois d'interdiction, septembre, octobre et novembre, qui s'écouleront entre le départ de la classe dans sa quatrième année de service et l'arrivée des recrues, on a calculé que le renvoi de 25,000 hommes, ordonné immédiatement, permettrait de ramener à la moyenne générale de l'effectif budgétaire le chiffre maximal de l'effectif des présents qui est de 41,000 en excédent.